

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4286>



Déclaration du SNES-FSU au Comité Technique Spécial Départemental du 12 octobre 2012



Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -
Date de mise en ligne : vendredi 12 octobre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Si le nouveau contexte politique a fait naître l'espoir et l'opportunité que le service public d'éducation soit traité différemment qu'il ne l'a été lors du dernier quinquennat, la rentrée, préparée par l'ancien gouvernement, porte les traces des politiques antérieures, et la loi de finances rectificative de juillet n'a pas apporté de changement visible : aucun poste dans le second degré dans notre département et les quelques postes accordés au primaire ne peuvent compenser les suppressions.

Dans nos collèges, plus de 52% des élèves étudient dans des classes dont l'effectif dépasse 24 élèves, le niveau quatrième affichant, lui, le triste record de presque 63 %... Près de 23 % des élèves subissent des effectifs de 27 élèves et plus... Là encore, ce sont les élèves de quatrième, avec un chiffre de 31%, qui pâtissent le plus des politiques menées précédemment. Les D.H.G. étriquées rendent de plus en plus rares les dédoublements et les travaux en groupes. On somme les enseignants de faire réussir tous les élèves en les privant des outils permettant d'apporter à chacun l'aide dont il a besoin. Dans le primaire, certains RASED n'ont plus qu'une existence nominale, sans enseignants.

Les conditions de travail ont continué de se dégrader, pour les élèves et les enseignants... Des témoignages nous arrivent, trop nombreux, de difficultés face à des emplois du temps bâclés, des effectifs surchargés, des CSD qui se sont multipliés et rendent impossible une implication réelle dans les établissements, l'absence de manuels pour faire face aux changements de programme... Cette année, un zèle particulier semble animer les chefs d'établissement pour l'application de la circulaire de 2011 concernant l'aide personnalisée. Des dispositifs antérieurs, qui ont fait leur preuve, et s'appuyaient sur l'arrêté de 2002, sont mis à mal sans concertation des équipes concernées, sans que soit entendu ce que leur expérience peut apporter. Et s'ils demeurent convaincus que la lutte contre l'échec scolaire est une mission essentielle, les enseignants ont le sentiment qu'on leur propose des solutions qui peuvent rassurer les familles, mais dont ils constatent qu'elles n'ont que peu d'efficacité. Là où il faudrait un travail d'équipes pluridisciplinaires, incluant personnels infirmiers, Conseillers d'orientation psychologues, Assistants sociaux, on leur propose des PAI qui enrichissent les statistiques mais ne prévoient ni formation, ni réelle information pour apporter des solutions aux problèmes des élèves. « Des cautères sur des jambes de bois »...



Fédération Syndicale Unitaire

Dans les lycées, la réforme initiée par le précédent gouvernement est maintenant en place à tous les niveaux, ce qui, dans les établissements de taille importante, rend la préparation de la rentrée difficile. En effet ces lycées ne parviennent pas à gérer les dispositifs complexes de la réforme : difficulté dans l'organisation des classes, des services des enseignants, des emplois du temps des élèves et des personnels.

Se font également jour de nombreuses inquiétudes autour des épreuves du baccalauréat et notamment en Langues Vivantes, où CCF (Contrôles en cours de formation) font leur apparition à l'oral.

Inquiétudes toutes aussi grandes en histoire-géographie, avec des programmes et des conditions de préparation des élèves incompatibles avec les ambitions très élevées des programmes et des épreuves, enfin..... affichées comme telles.

Quant à la réforme de la série STI, remplacée par une voie généraliste totalement déconnectée de l'industrie et destinée exclusivement aux élèves à profil scientifique, on ne peut pas dire qu'elle rassure élèves et enseignants.

Les nouveaux programmes de STI2D ont été rédigés dans l'urgence, sans concertation réelle avec les acteurs principaux (enseignants, industriels, jeunes et parents). Aucun diagnostic approfondi n'a été fait, aucune étude sérieuse n'a été conduite pour étayer les orientations de cette réforme.

Aujourd'hui, les élèves sont dans l'expectative, les enseignants de cette série sont complètement déboussolés et la Région n'a pas totalement financé les équipements. En effet, depuis un an, les enseignants de la voie technologique doivent enseigner, après seulement quelques heures de formation, de nouveaux champs disciplinaires qu'ils ne maîtrisent donc pas totalement ; souvent les salles ne sont pas encore équipées, les logiciels nécessaires à la mise en place des nouveaux programmes ne sont pas installés.

Dans les salles de professeurs et les salles des maîtres, le mal-être est patent, la conscience professionnelle mise à mal.